

Groupe Algérie Telecom
Direction Opérationnelle de Souk Ahras
Sous-direction Technique
Département réseau transport
REF : DO / S-D.TECH/DEP.RT/58/2021

Souk Ahras Le : 29/11/2021

- A -

Monsieur ATBI KAMEL

Gérant de l'entreprise : ATBI KAMEL

Adresse : RN N° 16 lot 24 N° 18 SOUK AHRAS

OBJET : PREMIERE MISE EN DEMEURE AVANT RESILIATION

- Vu le contrat n° AT/DO/SDFS/53/2019 ayant pour objet la réalisation d'infrastructure d'accueil ; pose et raccordement de câble à Fibre Optique ; lot n° 01 : Antenne communale MAZRAA commune de MECHROUHA sur une distance de 28 km, Et qui vous lie à Algérie Télécom,
- Vu le Bon de Commande Oracle n° 200009 du 04/03/2020 et suite à la réception provisoire de votre chantier et le constat de la non-conformité des travaux qui ne répondent pas aux spécifications prescrites dans votre contrat ;
- A cet effet ; je vous mets en demeure de lever vos réserves constatés sur le chantier dans un délai de Dix (10) jours, sous peine de résiliation à vos torts exclusifs.
- Et ceci dans un délai de 24 h dès réception de la présente mise en demeure.



Le Directeur Opérationnel de Souk Ahras

ALGERIE TELECOM
Directeur Opérationnel Souk-Ahras

Signée : Ameer RADOUANE